

SOMMET DE L'OCEANIC NICE 2025

**DEMANDE D'EXAMEN AU
PAR CAS**

**PRESENTATION DU PROJET -
DE SYNTHÈSE**

Version 1

PRESENTATION DU PROJET

LOCALISATION DU PROJET



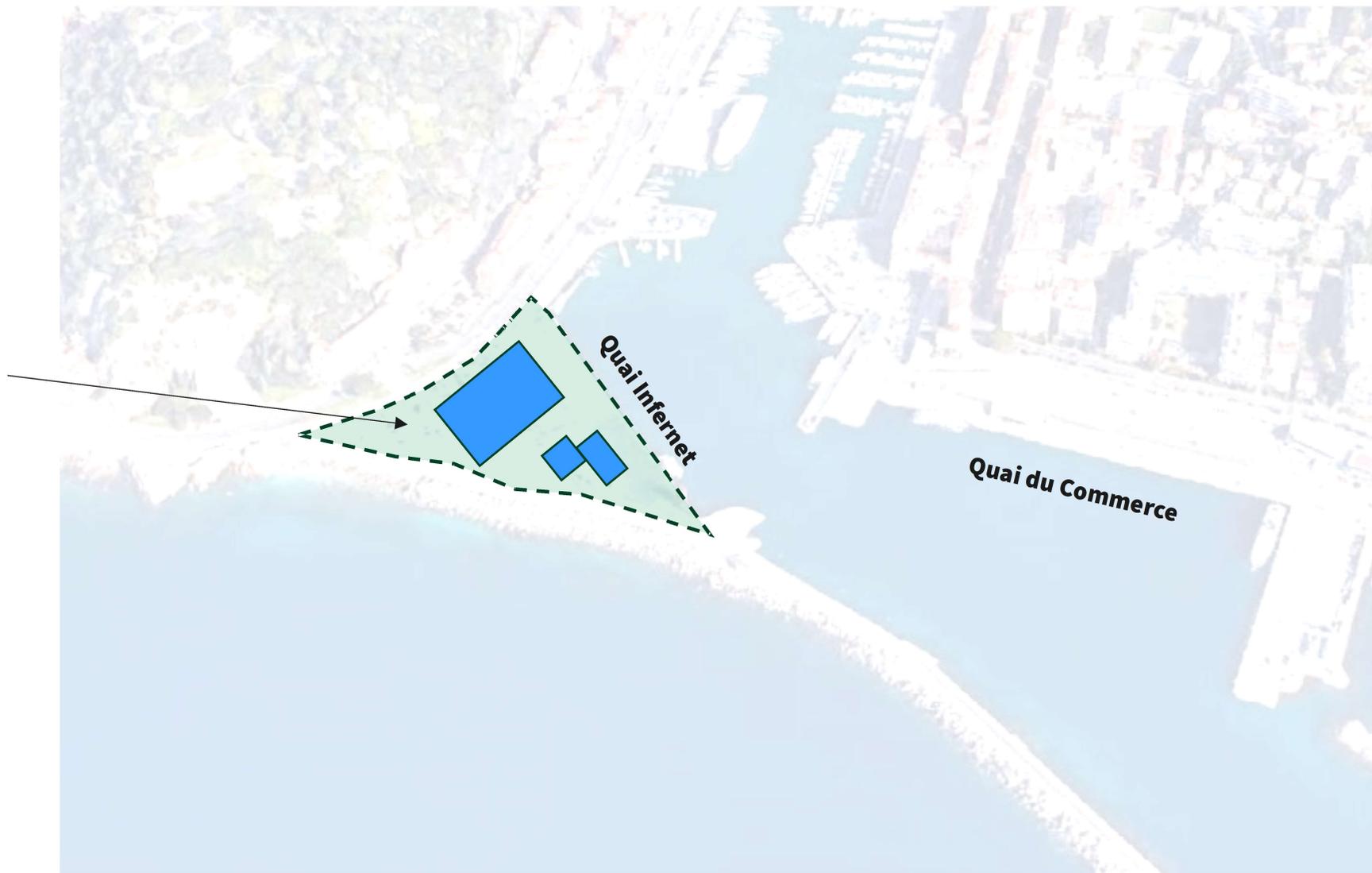
PERIMETRE DE LA CONFERENCE ET ACCES

➔ **Accès contrôlé
(délégations,
presse, média)**



TYPOLOGIE DES CONSTRUCTIONS

Centre de conférences (3 structures semi temporaires)

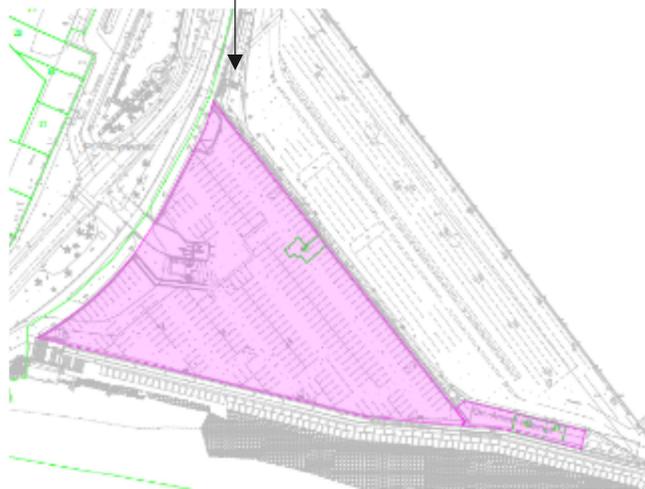


DEMOLITIONS

DEMOLITIONS



Hangar et parking
aérien en toiture

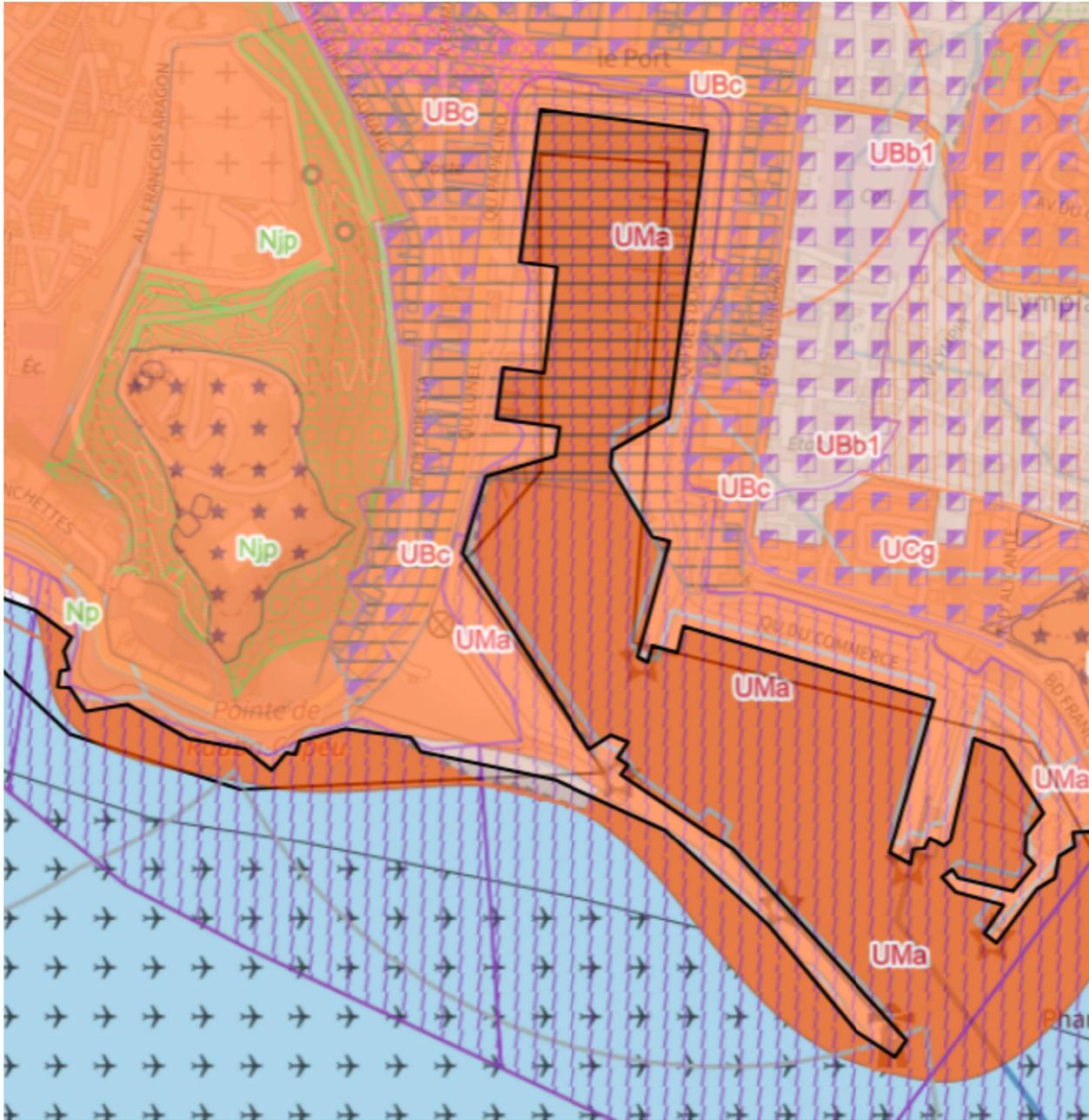


DONNEES EXISTANTES

PLAN CADASTRAL



ZONAGE DU PLU



AUTRES SERMITUDES PATRIMONIALES

Type de protection	Désignation	Caractéristiques
Plan de Sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)	Périmètre sauvegardé du Port	Approuvé le 6 mai 1994
Monuments historiques et leurs abords	Le secteur autour du parking du Phare comprend plusieurs édifices protégés : le Monument aux morts de la guerre de 1914-1918, la caserne Lympia, les escaliers Lympia, l'église Notre-Dame-du-Port, l'immeuble Pie Astraud, l'immeuble Malbequi. Sur le quai Infernet, une grue Applevage (n°14) est classée monument historique au titre objet	27 mars 2000 Label Patrimoine du XX^{ème} siècle
Sites inscrits	Port de Nice et ses abords	Arrêté du 02 janvier 1942
Sites classés	Colline du Château	Arrêté du 24 décembre 1935



Edifices classés à proximité du projet

Péri

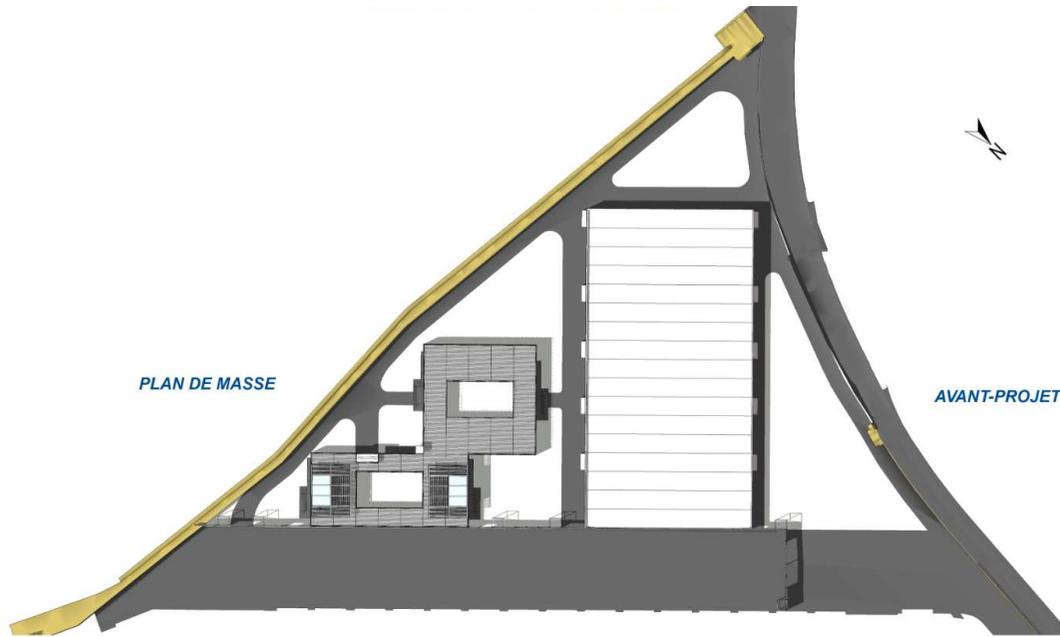


Présentation du projet

ANNEXE – DOCUMENT DE PRESENTATION DE LA CONFERENCE

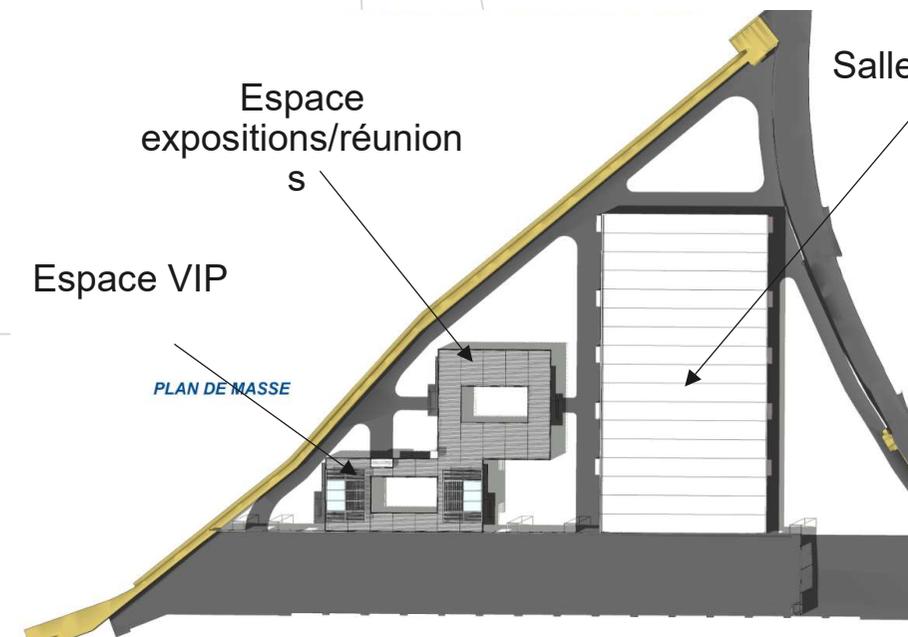
QUAI INFERNET

STRUCTURES



Le centre de conférences projeté sur le quai Inernet est composé de bâtiments semi temporaires comprenant une salle plénière, des sous-commissions et d'exposition et un lounge destiné à...

FONCTIONNALITES



Nota : Pour mémoire, pendant la Conférence, le trafic de la gare maritime du quai Inernet sera réorienté sur les ports voisins.